

Nouvelles pratiques sociales



Exploration des liens entre la recherche et la pratique dans une recherche sur le suicide

Diane Champagne et Jocelyne Labrèche

Volume 7, numéro 2, automne 1994

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301280ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301280ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Champagne, D. & Labrèche, J. (1994). Exploration des liens entre la recherche et la pratique dans une recherche sur le suicide. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 111–124. <https://doi.org/10.7202/301280ar>

Résumé de l'article

Le présent article décrit les étapes d'une recherche menée conjointement avec des bénévoles du Comité de prévention du suicide de La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une enquête sur les mythes et attitudes de la population de ce secteur à l'égard du suicide. Nous explorons particulièrement l'alliance de la recherche et de la pratique en décrivant les interactions entre chercheuses et bénévoles tout au long du processus. En associant de façon étroite théorie et pratique, les deux parties ont favorisé l'émergence d'un processus de recherche-action. L'enquête a, en outre, permis d'identifier une clientèle cible pour la prévention et d'établir l'importance d'axer la pratique sur les particularités de la population concernée.

❖ Exploration des liens entre la recherche et la pratique dans une recherche sur le suicide

Diane CHAMPAGNE

Jocelyne LABRÈCHE

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Le présent article décrit les étapes d'une recherche menée conjointement avec des bénévoles du Comité de prévention du suicide de La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une enquête sur les mythes et attitudes de la population de ce secteur à l'égard du suicide. Nous explorons particulièrement l'alliance de la recherche et de la pratique en décrivant les interactions entre chercheuses et bénévoles tout au long du processus. En associant de façon étroite théorie et pratique, les deux parties ont favorisé l'émergence d'un processus de recherche-action. L'enquête a, en outre, permis d'identifier une clientèle cible pour la prévention et d'établir l'importance d'axer la pratique sur les particularités de la population concernée.

Démarche de collaboration avec des groupes insérés dans la communauté, la recherche-action constitue une pratique de recherche, d'intervention et de formation (Goyette et Lessard-Hébert, 1987). Elle se construit dans la discussion et la négociation entre chercheurs et membres des groupes identifiés, tant au regard de la finalité que des objectifs et des orientations (Mayer et Ouellet, 1991). Elle nécessite des interactions constantes entre les parties

pour élaborer une problématique pertinente à une action, situation ou pratique spécifique et orienter une collecte de données utile au changement souhaité. En ce sens, la recherche-action associe les chercheurs au processus de l'action et les praticiens au processus de la recherche.

Dans la recherche traditionnelle, la rencontre entre chercheurs et intervenants est peu probable, étant donné les intérêts différents qui les animent. Les premiers semblent plutôt préoccupés par l'avancement des connaissances et les seconds, par les actions concrètes d'intervention. Or, dans une société de plus en plus complexe et multidimensionnelle, si l'étude des problèmes sociaux nécessite toujours le regard objectif ou extérieur que peut fournir le savoir universitaire, elle ne peut toutefois plus s'en satisfaire. La documentation à partir des connaissances antérieures et l'adoption d'une méthodologie rigoureuse, caractéristiques de l'approche traditionnelle, ne suffisent plus à dégager des pistes d'action pertinentes et adaptées aux milieux dans lesquels se vivent les problèmes. En effet, les recherches dites « scientifiques » portent souvent sur des problèmes et préoccupations qui n'ont aucune relation directe avec les problèmes réels, et les problèmes d'ordre méthodologique ont priorité sur les problèmes à résoudre eux-mêmes (Caouette, 1991 : 112).

Allant à l'encontre des divisions traditionnelles de la production du savoir, la recherche-action tente d'unifier la théorie et la pratique, la science et l'action, la recherche et l'intervention, voire l'intellectuel et l'affectif (Mayer et Ouellet, 1991). Comme le souligne Gauthier, la recherche-action est

[...] un processus qui met en relation chercheurs et acteurs et aboutit à l'instauration d'un va-et-vient entre l'analyse et l'action dans la recherche de la production (par les acteurs) d'un travail de connaissance de la structure de leurs problèmes et des virtualités de leur action. Généralement, on pourrait dire que ce nouveau but serait d'apporter une solution à un problème posé par les intéressés eux-mêmes et non issu de l'expertise de chercheurs extérieurs au problème. (1992 : 521)

Alors que la recherche traditionnelle étudie les acteurs comme objets de recherche, la recherche-action les associe au processus de recherche en tant que sujets participants (Gauthier, 1984 : 462, dans Mayer et Ouellet, 1991). La recherche-action prétend ainsi combler « le hiatus [...] entre la communauté scientifique et les demandeurs ou utilisateurs de recherche » (Martin, 1987 : 96). En abolissant cette distance, bien établie dans la recherche traditionnelle, elle remet en question les rapports de pouvoir dans la construction du savoir (valorisation du savoir pour le savoir ; prépondérance du savoir théorique sur le savoir pratique). En effet, la recherche-action sollicite diverses catégories d'intervenants (praticiens autant que chercheurs) à titre de partenaires égalitaires dans la définition et la compréhension des problèmes

sociaux. En interagissant dans un processus de collaboration et de rétroaction constantes, chercheurs et praticiens utilisent et partagent leurs savoirs respectifs pour favoriser le changement et la résolution de problèmes.

Comme le souligne Martin (1985), la recherche-action favorise le rapprochement des différents acteurs et permet d'établir un lien entre la théorie et la pratique. La recherche-action est considérée comme devant susciter à la fois de nouvelles formes de pratiques et de nouvelles formes de savoir. Le défi est cependant de taille. Comme le rapportent Mayer et Ouellet (1991 : 124), les collaborations sont possibles et souhaitables, mais il n'est pas toujours facile de « conduire de front le travail théorique et la confrontation au réel » (Alary, 1988 ; Rousseau, 1980). Ainsi, l'intégration des chercheurs au milieu de travail des intervenants exige un investissement considérable en termes de temps, d'implication et d'échanges entre partenaires. De plus, les différences entre chercheurs et praticiens quant à la formation, aux intérêts, à la philosophie d'intervention, peuvent alourdir le processus de recherche, sans qu'on en mesure immédiatement les retombées sur la pratique. Étant donné les contraintes qu'elle comporte, certains auteurs s'interrogent sur l'idéalisme des visées propres à la recherche-action (Mayer et Ouellet, 1991).

Malgré la popularité grandissante de ce type de recherche, il y a encore peu d'écrits sur le processus de la recherche-action (Mayer et Ouellet, 1991 : 103). Nous tenterons de contribuer à la description de ce processus en rendant compte d'une recherche menée en 1988 en collaboration avec un groupe communautaire d'une localité d'Abitibi-Témiscamingue, le Comité de prévention du suicide de La Sarre (Champagne *et al.*, 1989).

La définition qui nous semble la plus conforme à la démarche de recherche adoptée ici est celle de Charbonneau (1987 : 82), pour qui elle est

[...] un processus au cours duquel les chercheurs-acteurs et les acteurs-chercheurs enquêtent, conjointement et de façon systématique, sur un problème donné et posent des actions à la fois pour résoudre un problème concret d'abord vécu par les acteurs-chercheurs et pour enrichir le savoir-penser-agir-être des chercheurs-acteurs et du public.

Il convient toutefois de noter que cette définition a été adoptée a posteriori, puisque le processus de recherche, déclenché par une initiative spontanée, a été construit et créé de façon originale par les « chercheurs-acteurs » et les « acteurs-chercheurs » dans le feu de l'action ! En effet, ni les chercheuses ni les bénévoles du Comité de prévention du suicide n'ont décidé de s'engager dans un processus de recherche-action. Ni les unes ni les autres ne disposaient alors d'expertise spécifique quant à ce type de recherche. Toutefois, la volonté de collaborer et les efforts conjugués dans la réalisation d'un objectif commun ont permis l'émergence d'un tel processus.

Dans le but de documenter l'alliance de la recherche et de la pratique au sein de la recherche menée, nous décrirons d'abord les étapes du processus de recherche. Nous analysons ensuite les interactions entre chercheuses et bénévoles au cours de ce processus. Enfin, nous terminerons par un bilan critique de cette expérience et ferons ressortir les avantages et les limites que présente pour nous la recherche-action.

LES ÉTAPES DU PROCESSUS

Émergence du projet

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement touchée par le phénomène du suicide (Brunelle, 1984), a vu naître au cours des années 80 des comités locaux de prévention du suicide dans ses principales villes. Ainsi, en 1984, des bénévoles mettent sur pied le Comité de prévention du suicide de La Sarre. L'une des priorités de départ du Comité est la formation de bénévoles préposés à l'écoute téléphonique. Ceux-ci sont formés et supervisés par des professionnels qui suivent le modèle des centres d'intervention d'urgence et des services d'écoute téléphonique implantés ailleurs dans la province. L'objectif central de cette intervention est de désamorcer la crise suicidaire. Des objectifs de prévention par la sensibilisation de la population au problème du suicide sont également visés par le Comité. C'est dans cette perspective de prévention que se situe l'émergence du projet de recherche.

Dès le début de l'implantation du Comité de prévention du suicide, l'une des chercheuses s'engage à plus d'un titre : membre du conseil d'administration du Comité, intervenante bénévole, superviseure des intervenantes bénévoles. Au moment de l'élaboration d'un plan d'orientation visant à préciser la direction des interventions, les membres du conseil manifestent le souhait de connaître et d'approfondir les besoins de la population de La Sarre et des environs quant à la prévention du suicide. La chercheuse propose de mener une recherche pour faire une analyse rigoureuse des besoins de la population concernée. La proposition, débattue au conseil d'administration, fait naître des réticences. Certains membres du conseil ne connaissent pas les implications de l'engagement dans un processus de recherche et craignent de manquer de ressources financières et humaines pour la mener à terme. Avec d'autres membres, la chercheuse s'emploie à démystifier l'activité de recherche et amorce la discussion sur ses possibilités de réalisation. À la lumière des discussions, les membres du conseil, désireux de répondre le mieux possible aux besoins du milieu relativement au problème du suicide, décident de formuler leurs questions de façon explicite et de faire une demande de subvention au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux.

Le Comité obtient la subvention. La responsabilité de la recherche est confiée à la chercheuse qui y œuvre déjà. Celle-ci s'adjoint une autre chercheuse de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'une agente de recherche. Les chercheuses jouissent d'expériences diverses, dans l'enseignement, dans la recherche, dans la pratique clinique et dans l'action communautaire. Du côté du comité, le principal répondant du projet de recherche est le Conseil d'administration. La majorité de ses membres effectue des interventions d'écoute téléphonique. Une vingtaine d'autres bénévoles, aussi habilités à ce type d'intervention, participeront également à la recherche, lors de la collecte des données. Les bénévoles sont majoritairement des femmes, et possèdent une expérience de un à trois ans d'écoute lors de l'enquête.

Élaboration de la problématique

Dans la demande de subvention, le Comité formule les interrogations suivantes : Quelles sont les caractéristiques individuelles des personnes à risque suicidaire ? Quelles sont les causes du suicide ? Quelles en sont ses conséquences sur l'entourage immédiat ? Quelles sont les perceptions des gens en général par rapport au suicide ? Les services de prévention sont-ils connus et utilisés par la population de La Sarre et des environs ? À partir de ces questions, chercheuses et membres du conseil d'administration se rencontrent et échangent leurs perceptions et connaissances sur le problème à l'étude. Par consensus, on établit que l'objet de la recherche consistera à dresser un portrait de la population locale, afin de dégager des pistes utiles à la prévention et à l'intervention auprès des personnes suicidaires et de leur entourage.

Après avoir fait une revue de la littérature à ce sujet, les chercheuses proposent de cibler les perceptions des gens en général et de privilégier l'exploration des mythes et attitudes de la population face au suicide, champ relativement inexploré (Domino *et al.*, 1982 ; Tousignant et Hanigan, 1986). En effet, selon Lévesque (1977) et Morissette (1984), les croyances populaires et erronées à l'égard du suicide pourraient expliquer la non-intervention de l'entourage et agir ainsi comme facteur précipitant du geste suicidaire. De plus, l'attitude des personnes qui côtoient la personne suicidaire peut aussi avoir un impact important sur les suites données aux idées suicidaires. Une étude de Simon (1987) sur les connaissances et attitudes relatives au suicide au Saguenay-Lac-Saint-Jean révèle que la majorité des gens se disent prêts à intervenir pour aider une personne suicidaire. Toutefois, la méconnaissance des signes précurseurs du suicide risque d'empêcher l'entourage de reconnaître ce type de personne. Et même si elles y réussissaient, leur croyance en de nombreux mythes populaires risque de nuire à leur intervention. Les chercheuses favorisent donc d'abord l'exploration d'une hypothèse dérivée de recherches antérieures.

Quant aux membres du conseil, plutôt intéressés aux dimensions pratiques de la prévention et de l'intervention, ils conservent le souci d'en savoir plus long sur les caractéristiques des personnes à risque. Ils souhaitent donc recueillir des données sur les antécédents suicidaires de la population de La Sarre et des environs, sur la connaissance et l'utilisation des services de prévention du suicide.

Le projet qui obtient l'accord des deux parties est une étude des mythes et des attitudes de la population de La Sarre et des environs par rapport au suicide. Il satisfait à la fois les intérêts des chercheuses pour la perception sociale du suicide et les attentes des bénévoles relatives au vécu suicidaire et aux services.

L'objectif général est donc de tracer un portrait des mythes, des attitudes et du vécu de la population de La Sarre face au suicide et de sa connaissance et de son utilisation des services de prévention et d'intervention. Plus spécifiquement, les objectifs visent à mesurer l'adhésion des Lasarrois aux mythes sur le suicide, de connaître leurs attitudes à l'égard du suicide et de la personne suicidaire et leurs antécédents suicidaires, de même que leur connaissance et utilisation des services. Enfin, comme il n'existe que peu d'études sur les mythes et attitudes à l'égard du suicide, la recherche comporte une dimension exploratoire concernant l'influence de certaines variables socio-démographiques, soit principalement le sexe et l'âge, sur l'adhésion aux mythes sur le suicide.

Cadre méthodologique du projet

À partir des travaux de Morissette (1984), les chercheuses ont construit une échelle d'évaluation de l'adhésion aux mythes les plus répandus sur le suicide et ont procédé à l'élaboration d'un questionnaire d'enquête. L'échelle regroupait une série d'énoncés destinés à vérifier la croyance aux mythes sur le suicide. Les répondants devaient indiquer leur degré d'accord avec chacun des énoncés. D'autres questions à choix multiples étaient formulées par les chercheuses et par les bénévoles. Elles visaient à connaître les attitudes des répondants à l'égard du suicide et de la personne suicidaire, leur expérience vécue en rapport avec le suicide ainsi que leur connaissance et utilisation des services de prévention et d'intervention.

Un échantillon représentatif de la population adulte du secteur du CLSC de La Sarre a été sélectionné à partir de numéros résidentiels choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique local. L'échantillonnage a été effectué par grappes afin d'assurer une distribution représentative de la population des villes et villages faisant partie de ce secteur. Afin d'équilibrer le nombre de répondants masculins et féminins et d'assurer une juste répartition des

groupes d'âges, une grille a permis de sélectionner au hasard, dans chaque foyer rejoint, la personne à interviewer.

Le questionnaire a été administré par entrevue téléphonique, de façon à permettre assistance ou référence, le cas échéant, tout en assurant l'anonymat pour l'investigation d'une problématique aussi délicate. Les chercheuses, qui s'étaient familiarisées à cette forme de collecte de données, ont assumé la formation des bénévoles. Aussi bien les chercheuses que les bénévoles ont participé à l'administration du questionnaire.

Collecte et analyse des données

Les chercheuses et les bénévoles ont procédé à la collecte des données et administré le questionnaire à quelque 396 répondants adultes. Le taux de participation est passé de 71,35% à 84,1%, après avoir écarté les sujets non admissibles ainsi que les sujets non rejoints (Dillman, 1978).

Le traitement des données relatives aux mythes a été effectué à l'aide du logiciel SAS. Les analyses de variance (ANOVA) portaient sur les variables sexe et âge. Des tests de Khi carré ont également été appliqués aux énoncés de l'échelle, toujours sur les mêmes variables. Les résultats quant aux antécédents suicidaires et à la connaissance et à l'utilisation des services ont été calculés en pourcentages selon le sexe et l'âge.

Après les entrevues téléphoniques, l'occasion a été donnée aux interviewers de partager leur vécu et leurs perceptions entre elles. En effet, lors de l'administration du questionnaire, chercheuses et bénévoles ont eu plus d'une fois à faire face au vécu suicidaire de répondants, ce qui a parfois exigé une courte intervention et la référence à des services.

Les bénévoles n'ont pas été associés au traitement des données. Mentionnons de plus que les chercheuses n'ont pas participé de façon égale à cette étape du processus. Entre autres, l'agente de recherche a davantage travaillé à la compilation des données. Les résultats de cette compilation et l'analyse ont cependant fait l'objet d'une discussion entre chercheuses et bénévoles avant la rédaction du rapport.

Résultats, rédaction et diffusion du rapport

Les résultats obtenus témoignent d'une adhésion modérée de l'ensemble de la population aux mythes sur le suicide ($M = 24,72$ sur un score total pouvant varier entre 15 et 45). L'analyse statistique confirme que la variable sexe intervient peu dans la variance. L'effet principal se situe au niveau des groupes d'âge. La population âgée de 55 ans et plus serait celle qui croit le plus fortement aux mythes sur le suicide.

Les mythes les plus fréquents touchent la méconnaissance des signes précurseurs et du processus suicidaire. Les personnes âgées auraient une vision plus fataliste du suicide, tout en étant les moins prêtes à intervenir. Par ailleurs, sur le plan des attitudes, si la très grande majorité des répondants croit pouvoir aider une personne suicidaire (entre 84 et 90%), les personnes âgées sont les moins portées à croire qu'il puisse y avoir dans leur entourage immédiat une personne qui pense sérieusement à se suicider. La motivation à intervenir pourrait donc être freinée chez elles par une méconnaissance des signes d'alarme émis par une personne suicidaire.

Enfin, les données obtenues sur les antécédents suicidaires et la connaissance et l'utilisation des services confirment la nécessité de sensibiliser davantage les personnes âgées au phénomène du suicide. En effet, même si elles rapportent nettement moins d'antécédents suicidaires que les autres groupes d'âge, ce sont elles qui connaissent le moins les services. Or, comme l'ensemble des répondants, près de la moitié d'entre elles ont connu l'expérience du suicide ou de la tentative de suicide d'un proche.

La rédaction du rapport de recherche est davantage l'œuvre des chercheuses. Les bénévoles ont surtout contribué à élaborer les recommandations d'action en termes de prévention et d'intervention. Il a été recommandé d'orienter la prévention et l'intervention vers la clientèle des personnes âgées et d'informer celles-ci des signes précurseurs du suicide. Les recommandations visaient également à orienter l'action vers une plus grande visibilité du Comité de prévention du suicide. Enfin, le rapport est diffusé auprès des organismes de la région qui œuvrent en prévention et en intervention psychosociale.

ANALYSE DES INTERACTIONS ENTRE CHERCHEURES ET INTERVENANTES BÉNÉVOLES

Nous tenterons maintenant de faire ressortir les moments cruciaux de collaboration dans notre pratique de recherche, tout en l'examinant à la lumière du processus de la recherche-action.

Dans ce projet, l'expérience du partenariat entre chercheuses et bénévoles s'est développée graduellement. Ne se connaissant pas au départ, les deux parties ont tissé des liens et se sont apprivoisées mutuellement. Sans s'engager d'emblée dans un processus de recherche-action comme tel, il nous a semblé qu'elles en avaient favorisé la création.

Émergence du projet

Avant même l'émergence du projet, une complicité s'est créée par l'implication d'une des chercheuses comme bénévole au sein du Comité. Par son expérience pratique en santé mentale, la chercheuse contribue déjà à rapprocher le monde de la connaissance théorique et celui de la pratique. Comme superviseuse des bénévoles préposées à l'écoute téléphonique, elle a été intégrée à leur pratique et a appris à mieux comprendre le contexte dans lequel, éventuellement, se déroulera la recherche. En siégeant également au conseil d'administration du Comité, elle a développé une plus grande sensibilité au phénomène du suicide, tel qu'il se manifeste en particulier dans cette localité. Lorsque l'idée d'un projet de recherche a émergé, elle jouissait déjà d'une certaine crédibilité auprès des bénévoles, à titre d'intervenante. Par ailleurs, la participation de l'autre chercheuse et de l'agente de recherche dès la conception du projet, a permis d'avoir la distance et l'objectivité nécessaires au processus de recherche.

Élaboration de la problématique

Les premiers échanges sur la problématique, visant à partager les connaissances théoriques et les connaissances pratiques sur le suicide, ont permis de faire connaissance, de réduire l'insécurité initiale ressentie de part et d'autre et de démystifier le statut de chacun. L'exploration des perceptions et des savoirs respectifs a permis aux chercheuses de développer des connaissances théoriques (sur les facteurs de risque et sur les mythes et attitudes sur le suicide). Du côté des bénévoles, elle a stimulé le partage de connaissances pratiques (sur l'évaluation du risque suicidaire et sur l'intervention auprès de la personne suicidaire). Ces deux aspects complémentaires seront sollicités tout au long du processus de recherche, et ces savoirs se verront, à des degrés différents, appropriés par les deux parties.

Le partenariat entre les chercheuses, d'une part, et les bénévoles, d'autre part, s'est développé à travers les étapes subséquentes de la recherche. Lors de l'élaboration de la problématique de recherche, «[...] le chercheur aide les praticiens à formuler eux-mêmes les problèmes réels auxquels ils sont confrontés sous forme de problèmes ou projets de recherche» (Caouette, 1991 : 115). En répondant aux questions initiales des membres du Comité à partir d'une recension des écrits, les chercheuses contribuent à fournir un cadre théorique pertinent à la production de nouveaux savoirs. En apportant des nuances et en exposant les préoccupations reliées à la façon dont se vivent les problèmes et à la représentation que se font les gens des services, les bénévoles contribuent à préciser l'objet de recherche pour qu'il favorise l'enrichissement de leurs pratiques. À partir de contributions des deux parties, un projet commun peut se construire pour améliorer certaines pratiques par la constitution de nouveaux savoirs.

Cadre méthodologique du projet

Les chercheuses, responsables de la planification et de l'élaboration du cadre méthodologique, veillent à associer les intervenantes bénévoles au processus même de collecte des données et à bien les préparer à cette « intervention » de recherche. C'est à ce moment que la recherche prend davantage couleur de formation et d'autoformation. D'abord, pour les chercheuses elles-mêmes, qui s'approprient un nouveau protocole et une nouvelle méthode de collecte des données ; ensuite, pour les bénévoles, qui reçoivent des instructions méthodologiques précises et rigoureuses et qui prennent conscience de la dimension affective de l'administration du questionnaire. Les deux parties jouent donc un rôle actif dans le déroulement du processus. De part et d'autre, on assiste à l'acquisition de nouvelles compétences, en s'appuyant sur celles déjà maîtrisées.

Collecte et analyse des données

Cependant, c'est lors de la collecte des données que s'instaure une véritable collaboration entre chercheuses et bénévoles. Pour la première fois depuis le début du processus, leur rôle est identique, leur contribution similaire : elles administrent le questionnaire d'enquête et se retrouvent donc sur un pied d'égalité. Ce stade se caractérise par l'échange et la production de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. D'abord, il ne s'agit pas de l'administration d'un questionnaire banal. Le thème abordé a de fortes connotations affectives et les répondants risquent d'être ébranlés. L'interviewer peut être appelé à offrir une écoute, un soutien immédiat, voire une référence. Les habiletés d'intervention des bénévoles et des chercheuses qui administrent le questionnaire sont donc sollicitées. Enfin, les énoncés relatifs aux mythes ne doivent pas « surprendre » la personne qui pose les questions. Ici, c'est la connaissance de la problématique du suicide qui est mise à contribution chez les enquêteurs. Chercheuses et bénévoles connaissent déjà cette problématique, certaines de façon plus théorique, d'autres de façon plus pratique. La collecte des données requiert donc de puiser à même ces deux types de savoirs.

Pour administrer le questionnaire, les chercheuses et les bénévoles doivent mettre à contribution et leur expérience pratique d'intervention et la rigueur méthodologique exigée par le processus de recherche. La participation à une activité de recherche qui sollicite en même temps des habiletés d'intervention procure, en outre, aux deux parties l'occasion d'agir de façon identique. En adoptant le même rôle, soit celui d'interviewer ou d'enquêteur, chercheuses et bénévoles enrichissent leurs savoirs respectifs tout en participant à un enrichissement mutuel : administrer des questionnaires favorise des échanges à la fois sur le plan théorique et sur le plan pratique. Dans

l'immédiat, des questions théoriques peuvent être confrontées aux réponses obtenues sur le terrain, ce qui peut susciter des remises en question intéressantes.

Nous n'avons pas jugé utile de faire participer les bénévoles au traitement des données ; cette démarche plus technique ne nous semblait pas d'un intérêt primordial. En revanche, l'analyse des données constitue, à notre avis, une phase plus critique sur le plan des interactions entre chercheuses et bénévoles. Des contraintes spatio-temporelles ont limité les échanges à ce stade, et cette analyse a donc été effectuée principalement par les chercheuses, ce qui est regrettable. Un partenariat plus étroit entre chercheuses et bénévoles aurait sans doute été utile afin de préciser des pistes et moyens d'action concrets quant à la promotion et à la prévention, particulièrement auprès de la population âgée. La participation des bénévoles aux discussions leur a toutefois permis de s'approprier les résultats de la recherche et d'en dégager des pistes d'action concrètes.

Résultats, rédaction et diffusion du rapport

La communication des résultats aux bénévoles a été effectuée de façon interactive et a permis de susciter des échanges et des interrogations sur les actions à envisager. Ces échanges ont contribué à créer un climat de stimulation intellectuelle à partir des différentes données. Ils ont permis d'explorer ensemble les actions à entreprendre pour atteindre plus facilement les cibles ciblées. L'ensemble de ces discussions a constitué une occasion d'autoformation à la connaissance des besoins de la population et d'interrogation sur la pratique quotidienne.

Enfin, la diffusion du rapport de recherche dans la région a fait connaître aux professionnels et aux bénévoles l'utilité d'axer la pratique d'intervention sur les caractéristiques de la population à servir. On nous a rapporté des discussions informelles entre professionnels et bénévoles sur l'importance d'une intervention qui correspondrait mieux aux particularités des communautés locales.

Dans l'ensemble, la collaboration entre chercheuses et bénévoles a été marquée, tout au long du processus de recherche, par des compétences et des contributions différentes au départ (soit théorique, soit pratique) et par l'acquisition et la reconnaissance mutuelle de compétences similaires (méthodologiques et pratiques) par la suite. Selon nous, cela a été rendu possible par des antécédents communs autant que par un objectif commun. Ainsi, la formation préalable des bénévoles à la prévention du suicide fournissait des bases théoriques à leur intervention. Quant aux chercheuses, leur expérience

clinique antérieure de même que leur implication dans des groupes communautaires les rapprochaient du contexte de l'intervention. Les deux parties, chez lesquelles les habiletés d'écoute et de communication, de même que les attitudes de respect mutuel, d'ouverture et d'empathie sont bien développées, disposaient donc d'un bagage susceptible de favoriser les interactions au cours du processus de recherche. Ces conditions particulières ont sans aucun doute contribué au succès de la démarche de collaboration.

CONCLUSION ET BILAN CRITIQUE

La démarche de recherche décrite ici s'inscrit dans un cadre général de soutien à des bénévoles œuvrant en prévention du suicide. Elle a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur la problématique du suicide à La Sarre. Plus précisément, elle a permis d'identifier la population âgée comme groupe à sensibiliser à la question du suicide, en particulier, en lui faisant connaître les signes précurseurs du suicide. De plus, elle a favorisé une mise en commun de savoirs théoriques et de savoirs pratiques dans un contexte de travail stimulant et enrichissant. Ainsi, des bénévoles ont pu bénéficier d'une occasion de formation et de perfectionnement, et des chercheuses ont pu s'enrichir d'un savoir et d'une expertise pratique reliés à la prévention du suicide.

Même si elle n'a pas été aussi soutenue tout au long du processus, la collaboration entre chercheuses et bénévoles a permis d'enrichir la recherche d'expériences pratiques et la pratique, d'un savoir théorique et scientifique. Plus particulièrement, l'organisation de sessions de formation à la collecte de données et les échanges et discussions de groupe chercheuses-bénévoles ont été des moyens privilégiés pour s'interroger sur la problématique du suicide et sur les pratiques d'intervention.

Le contexte et le processus de cette recherche, alimentés par une collaboration soutenue entre chercheurs et praticiens, contribuent selon nous à l'analyse des avantages et écueils d'une recherche-action. Le processus étudié ici témoigne de la collaboration et de la concertation de chercheuses et de bénévoles autour d'une préoccupation commune. Celle-ci pourrait se traduire par une orientation de la pratique sur les particularités de la population à desservir. La démarche adoptée a tenu compte de l'expérience des deux parties en considérant chacune comme experte dans son domaine. Échange et contribution de compétences ont permis ici la production d'un savoir spécifique sur la problématique du suicide dans ce milieu. Si la plupart des bénévoles participaient pour la première fois à une recherche et y découvraient un moyen d'accès privilégié à leur population cible, les chercheuses, pour leur part, enrichissaient leur compréhension de la problématique et leur vision de la prévention et de l'intervention. Enfin, sans avoir impliqué la population au

même titre que les autres acteurs dans le processus, le type de recherche mené a permis de sensibiliser un échantillon de celle-ci à la problématique du suicide.

Par ailleurs, le recrutement de bénévoles, le temps requis pour leur participation aux rencontres avec les chercheuses, la disponibilité exigée par la formation et l'administration des questionnaires d'enquête ont constitué des contraintes qui ont limité les échanges. En accordant beaucoup de temps aux négociations concernant l'objet de recherche, le processus de recherche s'est avéré plus long que prévu et le manque de ressources financières nous a obligés à accélérer le processus en bout de ligne. Certaines difficultés d'ordre organisationnel ont également surgi et contribué à affaiblir le partenariat entre chercheuses et bénévoles à certaines étapes du processus. Une de ces réalités est la disponibilité des bénévoles. En effet, outre le travail de bénévolat, la majorité d'entre eux et elles avaient un emploi rémunéré. Une autre difficulté résidait dans la distance entre les villes de la région, ce qui a occasionné des déplacements qui exigeaient beaucoup de temps et qui entraînaient des frais (transports et séjours).

Ces obstacles ont sans doute contribué à réduire les occasions d'échanges et de collaboration entre les parties. Cependant, une limitation plus essentielle nous a semblé être la difficulté d'éliminer les rapports hiérarchiques bien établis entre la recherche et la pratique. Même si, tout au long du processus, les chercheuses ont été préoccupées de maintenir des rapports égalitaires, il n'en reste pas moins que c'étaient elles qui assumaient le leadership de la recherche, décidaient de la méthodologie et des analyses et organisaient la communication et la diffusion des résultats. Le souci de rigueur scientifique peut facilement servir de prétexte à l'adoption d'une démarche de recherche plus traditionnelle et à la limitation des interactions entre chercheurs et praticiens à certains stades plus cruciaux de la recherche. Dans l'expérience rapportée, le processus d'enrichissement et d'apprentissage mutuels s'est concentré sur le consensus à établir sur l'objet de recherche et sur la période de collecte des données. Par ailleurs, en fonction de l'objectif poursuivi, peut-être n'est-il pas souhaitable d'associer les praticiens à tous les moments de la recherche-action.

Tout en favorisant l'émergence d'un processus de recherche-action, la démarche rapportée nous amène donc à en constater les limites, particulièrement en ce qui a trait à la remise en question de la dynamique savoir/pouvoir. Le prestige associé à la recherche universitaire par la valorisation du savoir théorique et de la rigueur méthodologique peut, à notre avis, contribuer à limiter le développement de la recherche-action. Malgré tout, à l'instar de Caouette (1991 : 117), nous voyons dans ce type de recherche une occasion privilégiée pour des universitaires d'intégrer enseignement, recherche et service à la collectivité.

Bibliographie

- ALARY, J. (SOUS LA DIRECTION DE) (1984). *Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu*, Montréal, Boréal.
- BRUNELLE, M. (1984). *Rapport synthèse des données quantitatives sur le phénomène du suicide spécifiques à la région 08*, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- CAOUCETTE, C.E. (1991). «La recherche-action en psychologie de l'éducation; des besoins et des défis de taille», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 12, n° 1, 111-118.
- CHAMPAGNE, D., LABRÈCHE, J. et C. POIRIER (1989). *La perception sociale du suicide et de l'agression sexuelle. Étude des mythes et attitudes de la population de La Sarre face à ces deux problématiques*, Rapport de recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- CHARBONNEAU, R. (1987). «Vers une définition de la recherche-action», dans DESLAURIERS, J.P., *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 81-91.
- DILLMAN, D.A. (1978). *Mail and Telephone Surveys: The Total Design Method*, New York, Wiley.
- DOMINO, G., MOORE, D., WESTLAKE, L. et L. GIBSON (1982). «Attitudes Toward Suicide: A Factor Analytic Approach», *Journal of Clinical Psychology*, vol. 38, 257-261.
- GOYETTE, G. et M. LESSARD-HÉBERT (1987). *La recherche-action: ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- LÉVESQUE, L. (1977). *Nature des rapports entre le suicide et la tentative de suicide*, Thèse de maîtrise, Université de Montréal, Département de psychologie.
- MARTIN, C. (1985). «Recherches ou chercheurs appliqués dans/sur le travail social», *Service social dans le monde*, vol. 43, n° 3, 40-47.
- MARTIN, C. (1987). «La recherche-action: un débat qui peut en cacher un autre», *Connexions*, n° 49, 95-106.
- MAYER, R. et F. OUELLET (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- MORISSETTE, P. (1984). *Le suicide. Démystification, intervention, prévention*, Bibliothèques nationales du Québec et du Canada.
- ROUSSEAU, R. (1980). «Recherche-action et intervention de réseau», *Service social*, vol. 29, n° 3, 322-332.
- SIMON, R. (1987). *Sondage 1987 sur les connaissances et attitudes relatives au suicide au Saguenay-Lac-St-Jean*, Chicoutimi, Centre de prévention du suicide 02.
- TOUSIGNANT, M. et D. HANIGAN (1986). *Comportements suicidaires et entourage social chez les cégépiens*, Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale.